

Île-de-France, Paris
Paris 17e arrondissement
118 boulevard Bessières

Lycée Honoré-de-Balzac

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001088
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau, gymnase

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, DC, 1

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME : LE PLUS VASTE LYCEE PARISIEN DE SON EPOQUE

1/ Les défis de l'après-guerre

En 1945, au lendemain du conflit, l'Enseignement du Second Degré (collèges et lycées) se trouve dans une situation précaire du point de vue de ses installations matérielles : aux 65 établissements déjà condamnés en 1939 pour leur vétusté et leur insalubrité, viennent s'ajouter 44 autres à reconstruire en partie ou en totalité, 120 profondément endommagés jusque dans leur gros œuvre et plus de 400 pillés à des degrés divers et réclamant une restauration intérieure.

Mais ce constat peine à masquer une autre réalité, celle-ci plus alarmante : le manque criant de lycées neufs pour répondre aux besoins d'une population scolaire en constante augmentation. En 1951, Marcel Peschard, inspecteur général de l'Instruction Publique, estime nécessaire, rien que pour le département de la Seine, la construction rapide d'au moins 25 lycées, dont 20 de jeunes filles et 5 de garçons[1]. Acquisée depuis la loi du 9 août 1936[2], la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans, combinée au baby-boom de l'après-guerre et à l'accession des filles au baccalauréat[3], provoque un afflux massif d'élèves vers les petites classes des lycées[4]. Leurs demandes sont souvent refusées ou suspendues à l'obtention d'une note moyenne minimale à un examen d'entrée que les établissements se voient contraints d'organiser face à l'insuffisance des places disponibles. Quant aux grandes classes, elles ne sont pas mieux loties : avoisinant les 70 élèves, elles doivent également rejeter de trop nombreuses candidatures faute de locaux assez vastes.

Si « l'onde de natalité » se maintient, Marcel Peschard prévoit qu'en 1963, les effectifs seront accrus de 30 à 40 % par rapport à ceux de l'immédiat après-guerre. Face à la gravité de cet état des lieux, il faut donc « *entamer sans délai* » et « *poursuivre sans trêve* » « *une très vigoureuse politique de constructions nouvelles* »[5]. Cette dernière ne peut toutefois être engagée par le Ministère de l'Education nationale sans un souci d'économie : les installations susceptibles de constituer un double emploi sont donc proscrites et les établissements s'ouvrent à la mixité pour qu'à côté de classes encore séparées pour les filles et les garçons, s'érigent des équipements communs (réfectoire, cuisines, infirmerie, lingerie, collection d'instruments scientifiques ou de modèles pour le dessin, etc.).

Cette mutualisation va de pair avec la naissance du concept de « *cité scolaire* », défini pour la première fois le 11 février 1946 dans le Bulletin officiel de l'Education nationale, pour qualifier « *des établissements de second degré à sections multiples, où sont concentrés tous les élèves de 11 à 18 ans d'une même localité* ». Les instructions ministérielles du 28 janvier 1949 précisent les superficies qui doivent être recherchées pour la création de ces cités scolaires et l'organisation

spatiale qu'elles peuvent adopter, avec des services communs regroupés au centre du terrain, encadrés par des bâtiments d'internats et d'externats toujours distincts pour les filles et les garçons.

C'est dans ce contexte que prend corps en 1948 le projet d'un lycée de grande capacité au nord-ouest de Paris, à l'angle de l'avenue de la porte de Clichy et du boulevard Bessières, sur un vaste terrain[6] de plus de 25 000 m² situé sur l'emprise des anciennes fortifications[7].

Son implantation, à l'est du XVII^e arrondissement, face au quartier populaire et ouvrier des Epinettes et à la commune de Clichy, en plein développement industriel, témoigne de l'extension de la scolarité secondaire « *à une jeunesse plus nombreuse et diversifiée socialement* »[8].

Dès 1948 sont installés sur l'emplacement du bastion 43 rasé des bâtiments préfabriqués[9] qui hébergent quelques classes du lycée de jeunes filles Jules Ferry (boulevard de Clichy, 9^e arrondissement) trop à l'étroit dans ses locaux. Ces constructions provisoires, destinées à recevoir un groupe de sixièmes nouvelles, sont conçues selon un procédé démontable par Pierre Paquet (1875-1959), maître d'œuvre du lycée Jules Ferry, avec son fils, Jean-Pierre (1907-1975), également architecte et la collaboration de l'ingénieur E. Mopin. Les murs des vingt salles de classes, de l'administration et du préau sont exécutés en dalles verticales portantes en béton armé vibré, avec des éléments préfabriqués également en béton vibré pour former linteaux, jambages et appuis, des charpentes légères en planches de bois clouées et une couverture en fibrociment[10]. Ces préfabriqués « provisoires » resteront néanmoins en place, pour la plupart, jusqu'en 1968.

2/ Un ambitieux projet confié à l'architecte Jean-Pierre Paquet

Dans le même temps, Jean-Pierre Paquet travaille déjà sur un projet beaucoup plus ambitieux, destiné à devenir l'un des plus importants lycées parisiens de son époque. Formé à l'Ecole des Beaux-Arts dans l'atelier d'Emmanuel Pontremoli, il participe très tôt aux chantiers de son père, avec lequel il élabore en 1931 les plans de l'église du Sacré-Cœur de Gentilly. Reçu au concours des architectes des Monuments historiques en 1938, il obtient dix ans plus tard le titre convoité d'architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux (BCPN), qui lui ouvre l'accès aux grandes commandes de l'Etat, en particulier dans le domaine scolaire. Il réalise ainsi dès 1947, avec Paul Villemain, l'école professionnelle de Felletin (Creuse), actuel lycée des métiers du bâtiment[11]. Par la suite, il concevra le lycée Florent Schmitt de Saint-Cloud ou encore le lycée technique de Provins[12].

A Paris, boulevard Bessières, le lycée planifié est mixte et doit réunir deux externats de second degré, l'un pour les filles, l'autre pour les garçons et un corps de bâtiment commun. Dans cet édifice central sont regroupés les cuisines et le réfectoire (rez-de-chaussée), les services administratifs, l'intendance, les salles des professeurs et leur bibliothèque, les vestiaires, l'infirmerie (1^{er} étage), ainsi que les salles d'enseignement spécialisé : laboratoires de chimie, physique et histoire naturelle (2^e, 3^e et 4^e étage).

Les circulations verticales et accès sont rejetés de part et d'autre du bâtiment où de chaque côté, un escalier et un ascenseur aboutissent au hall d'entrée des filles et des garçons. Les ailes latérales comprennent essentiellement des classes. Celles du rez-de-chaussée peuvent se transformer en classes de plein air grâce à une paroi vitrée entièrement repliable. Le programme prévoit enfin l'aménagement d'un jardin, de deux gymnases entourés de terrains de sports, de pavillons pour les gardiens et d'un immeuble d'habitation.

Pour mener à bien cette entreprise, Jean-Pierre Paquet rompt avec les modèles d'avant-guerre. Aux établissements-îlots refermés sur eux-mêmes, il substitue une architecture ouverte : le futur lycée doit se dérouler sur 500 mètres, avec, à ses pieds, de larges surfaces de cours et de jardins simplement délimitées par une grille, qui ne les coupe pas du quartier environnant.

L'ampleur du terrain permet d'envisager une telle réalisation, mais dans un temps long. Si l'essentiel du chantier est en effet terminé au milieu des années 1960, la dernière construction - la piscine - n'est achevée qu'en 1974, soit vingt-trois ans après la pose de la première pierre, en 1951. Pour relever le défi de bâtir un établissement si imposant dans des délais raisonnables, Jean-Pierre Paquet fait appel à une production industrialisée pour de nombreux composants – d'où l'élaboration d'un système de module répétitif qui deviendra la règle dans les années 1950 et 1960 mais qui à l'aube des années 1950, n'en est qu'à ses prémises.

3/ Une préfiguration de la trame

Alors que le Ministère de l'Education nationale réfléchit à l'instauration d'une trame d'1,75 m (qui fera l'objet d'une circulaire en 1952), Jean-Pierre Paquet met au point une travée d'1,80 m, qu'il utilise près de 90 fois dans la première aile courbe du lycée, achevée en 1952.

Déclinée à l'infini et démultipliée, celle-ci permet l'installation d'un dépôt de matériel et de WC (1,80 m), d'un bureau (3,60 m), d'une petite classe (5,40 m de profondeur), d'une classe normale (7,20 m) ou encore d'une classe d'enseignement spécialisé (plus de 9 m). Elle répond à deux exigences : établir, parallèlement à des couloirs de circulation les isolant du bruit de la rue, de longues galeries prenant leur jour côté cour, divisibles transversalement, par des cloisons amovibles, en classes de profondeurs différentes et pouvoir déplacer facilement ces cloisons pour réadapter les locaux à l'évolution des méthodes pédagogiques.

Cette trame de base d'1,80 m autorise une préfabrication poussée de la plupart des éléments constructifs : les planchers comportent des poutrelles de béton précontraint façonnées en usine, portant sur onze mètres entre les façades nord et sud et mises en place à la grue ; sur ces poutrelles sont posées des dalles également préfabriquées, garnies, en sous-face, d'un

isolant en laine de roche enrobé dans une toile de jute badigeonnée de plâtre. Pour le reste, les plafonds sont constitués par des dalles minces de 25 mm en béton armé, les murs de moellons pleins, la couverture en zinc à ressauts et tasseaux de mode traditionnel et la charpente, légère, est, là encore, portée par des plots de ciment préfabriqués[13]. Cette structure constructive faisant largement appel à la préfabrication est le fruit d'une étroite collaboration entre Jean-Pierre Paquet et ses assistants (dont André Schmitz, qui réalisera par la suite de nombreux lycées à trames à Vincennes ou au Vésinet) ainsi qu'avec deux ingénieurs-conseils (A. Romanet, E. Vernières).

Le lycée se caractérise aussi par une réflexion poussée en termes d'éclairage, de ventilation et d'isolation thermique et phonique. Les classes prennent toutes leur jour du côté de la cour, au sud. Leurs baies sont composées de deux types de panneaux ouvrants : les panneaux inférieurs pivotent verticalement pour permettre la ventilation des locaux à hauteur d'élèves, tandis que les châssis basculants supérieurs sont pourvus de stores qui les suivent dans toutes leurs positions sans inconvénient pour la manœuvre ; ainsi, lorsque le châssis est ouvert et le store abaissé, il constitue une sorte de lame de persienne filtrant le soleil et laissant passer l'air. L'isolation thermique des classes est assurée par une couche de laine de roche et le long des parois verticales, par des doublures en béton ou en plâtre cellulaires. L'isolation phonique est également très aboutie : elle est réalisée entre les classes et le couloir extérieur qui les protège du vacarme sonore de l'avenue de la porte de Clichy et du boulevard Bessières par un double vitrage et entre les salles elles-mêmes par des cloisons formées et lourdes constituées d'un hourdis de sable, de papier asphalté et de liège. Le système de chauffage adopté pour l'établissement est celui de la circulation d'air dans le gros œuvre, rendant possible la suppression de toute tuyauterie ou corps de chauffe apparent[14].

La première phase de construction débute en 1951 par le bâtiment courbe destiné à accueillir les jeunes filles (l'actuel collège). Elle est compliquée par l'hétérogénéité des sols : sur le site d'implantation du lycée - l'ancienne ligne de fortifications arasée - la roche en place est une marne dure, qui forme une assise de construction solide. Mais si elle est bien conservée au niveau de la partie gazonnée et des glacis, elle est beaucoup plus difficile à atteindre à l'emplacement du fossé. Les techniques de fondation doivent se jouer de cette disparité de profondeur, grâce au recours tantôt à des semelles drainantes, tantôt à des puits reliés par des poutres.

Le chantier est également ralenti par la présence, sous l'aile des jeunes filles, de la boucle du terminus de la ligne de métro 13 bis à la porte de Clichy : il faut alors « *enjamber les tunnels du métro par des sortes de ponts jetés sur des piles descendant au niveau des souterrains* »[15]. A la rentrée 1952, ce bâtiment des filles est inauguré.

En 1953 est livré le corps central, comportant l'administration, les bureaux des professeurs et les classes de sciences spécialisées.

De 1952 à 1955, les effectifs ne cessent d'augmenter : lors de l'année scolaire 1954-1955, ce qui n'est encore que « l'annexe Bessières » du lycée Jules Ferry accueille 1500 élèves féminines et ses premières lauréates à l'épreuve du baccalauréat. En 1955, l'annexe est rebaptisée Honoré de Balzac et devient autonome en 1957. Dès la rentrée 1956, elle reçoit des garçons, alors que la partie orientale des bâtiments qui leur est réservée n'est pas encore sortie de terre. Ils sont hébergés dans de nouveaux préfabriqués.

Les deux réfectoires placés de part et d'autre du corps central (filles / garçons) sont terminés en 1957, mais le second est rapidement reconverti en salle des fêtes avec l'introduction de la mixité dans l'établissement. Cette évolution entraîne en effet des changements dans le programme d'origine : d'abord prévu comme un lycée séparé de filles et de garçons s'étalant de part et d'autre d'un bâtiment central commun avec deux réfectoires, deux gymnases et deux loges de gardien symétriques au niveau de chaque entrée distincte, l'aile des garçons, achevée en 1958, est finalement prolongée par une aile en retour de classes techniques et un grand gymnase (1963), puis complétée, à l'ouest, par l'édification d'une unique loge de gardien (1970) et d'un second gymnase doublé d'une piscine (1974). Le lycée Balzac est d'ailleurs le seul établissement parisien à être équipé d'un bassin qui lui est exclusivement réservé[16]. Les logements de fonctions sont finalement intégrés au dernier étage du bâtiment central, au lieu de faire l'objet d'un projet indépendant, à l'est de la cour.

L'année scolaire 1963-1964 correspond à l'apogée des effectifs : le lycée Balzac compte alors près de 3400 élèves[17] – ce qui en fait le plus grand de Paris.

En 1978 s'opère la partition entre le lycée et le collège Honoré de Balzac, qui occupe désormais l'ancienne aile des filles. Aujourd'hui cité scolaire, cet ensemble propose des sections internationales ouvertes aux élèves parlant et écrivant l'espagnol, l'allemand, l'anglais, l'arabe, le portugais ou l'italien.

LE DECOR DU LYCEE : VERS L'ABSTRACTION

Le décor du lycée Honoré de Balzac est le résultat de trois campagnes de commandes au titre de la procédure du 1% artistique, qui se sont étalées sur dix ans, de 1954 à 1964.

Lors de sa séance du 12 mai 1954, la commission chargée d'agréer les artistes proposés pour la décoration de l'établissement, confie aux sculpteurs :

- Georges SAUPIQUE l'exécution d'un bas-relief en pierre dure de Chauvigny de 5 x 5 mètres représentant « L'Avenir » pour l'extrémité ouest de la façade sud, tournée vers Paris ;
- Raymond VEYSSET l'exécution d'un bas-relief en pierre de 2,34 m x 2 m baptisé « La découverte épigraphique » pour l'escalier n° 1 de la façade nord du lycée, côté porte de Clichy ;
- Karl-Jean LONGUET l'exécution d'un bas-relief en pierre de 2 m x 2 m représentant « Antigone ou la pitié filiale » pour l'escalier n° 1 de la façade nord de l'établissement, côté cimetière des Batignolles[18].

Autant Georges Saupique appartient encore à une génération de sculpteurs pétris de classicisme ayant toutefois embrassé le tournant de l'Art déco, autant Raymond Veyssset et Karl-Jean Longuet, plus jeunes, incarnent un virage radical vers l'abstraction et la recherche, dans leur travail, d'un lien plus étroit avec l'architecture. Karl-Jean Longuet, en particulier, s'affranchit dès la fin des années 1940 du motif grâce à sa rencontre avec Constantin Brancusi, en 1948, qui l'incite à accentuer le dépouillement de ses œuvres et le conduit au seuil de la non-figuration.

Jean-Pierre Paquet soutient la participation de cette nouvelle génération de sculpteurs au chantier du lycée Balzac, au point de les solliciter à nouveau en 1958-1960, lors de la seconde tranche de travaux de l'établissement. En avril 1958, il propose que le décor soit complété, sur la façade principale, de part et d'autre du corps central, au droit des bureaux de la directrice et du directeur, par deux bas-reliefs symétriques de 2,50 m x 2 m environ, représentant une jeune fille et un jeune garçon afin de marquer la destination de chaque aile[19]. Ceux-ci sont exécutés par le sculpteur André Bizette-Lindet[20], le premier en 1958[21] et le second en 1960, au moment de l'achèvement de l'aile des garçons[22]. La fillette est vêtue d'une ample robe à plis cassés tandis que le garçon porte un uniforme et apparaît tenant un compas, avec la lune, une étoile et un coquillage incarnant les sciences de la vie et de la terre. Raymond Veyssset et Karl-Jean Longuet livrent, quant à eux, deux sculptures en pierre sans titre pour le terre-plein gazonné situé au centre de la cour[23]. L'une horizontale et l'autre verticale, elles se répondent par leurs formes géométriques anguleuses et leurs multiples facettes qui jouent avec la lumière. Karl-Jean Longuet est même amené à retravailler la sienne car elle est sous-dimensionnée par rapport à l'échelle majestueuse du lycée[24].

En 1964, Jean-Pierre Paquet lui fait à nouveau confiance pour le décor du gymnase[25], qui marque le plein aboutissement de sa démarche d'intégration de la sculpture à l'architecture : le projet de Karl-Jean Longuet se présente en effet comme un bas-relief exécuté en creux, directement dans le mur latéral de l'édifice, appareillé en gros moellons rustiques de pierre calcaire. Long de vingt-six mètres, il est rythmé par des pleins et des vides, des reliefs irréguliers qui animent sa surface et mettent en valeur, à la manière d'une signalétique abstraite, l'entrée du gymnase, sise dans son soubassement et accessible par un escalier extérieur.

[1] PESCHARD, Marcel, « Les Etablissements de l'Enseignement du Second degré », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 34, février-mars 1951, pp. 6-10.

[2] Loi sur l'Instruction primaire obligatoire du 9 août 1936.

[3] Qui leur est ouvert depuis 1924.

[4] Rappelons que jusqu'en 1959, le terme « lycée » désignait des établissements financés par l'Etat couvrant l'ensemble de l'enseignement secondaire long (de la sixième à la terminale), par opposition aux collèges dépendant des communes.

[5] PESCHARD, Marcel, « Les Etablissements de l'Enseignement du Second degré », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 34, février-mars 1951, p. 7.

[6] Archives nationales, 19880466/105, Seine, Paris, terrain cédé à l'Etat boulevard Bessières pour la construction d'un lycée, 8 janvier 1953.

[7] Dite enceinte de Thiers, érigée entre 1841 et 1846.

[8] Archives de Paris, 3868 W 10, *Collège-lycée Honoré de Balzac, près d'un demi-siècle d'ouverture sur la jeunesse et sur le monde*, Paris, Collège-lycée Honoré de Balzac, 1994, p. 5.

[9] Archives de Paris, VO 13 25, Permis de construire pour un mur de clôture et un groupe scolaire de huit bâtiments provisoires en rez-de-chaussée, avenue de la porte de Clichy et boulevard Bessières, 1946-1948.

[10] « Annexe du lycée Jules Ferry à Paris, J-P Paquet architecte », *Techniques et architecture*, n° 7-8, 1948, p. 84.

[11] Association des maçons de la Creuse, « Le lycée des métiers du bâtiment de Felletin dans la Creuse », dans *Les lycées : un patrimoine à découvrir*, numéro spécial de la revue *Arcades, créations culturelles et patrimoines en Nouvelle-Aquitaine*, septembre 2019, pp. 52-55.

[12] Base AGORHA, notice biographique sur Jean-Pierre Paquet [en ligne], consultée le 28 mai 2020. URL : <https://agorha.inha.fr/inhaprod/ark:/54721/00285323>

[13] « Lycée boulevard Bessières à Paris – J-P Paquet architecte », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 47, avril-mai 1953, pp. 38-41.

[14] Archives de Paris, 3868 W 10, *Collège-lycée Honoré de Balzac, près d'un demi-siècle d'ouverture sur la jeunesse et sur le monde*, Paris, Collège-lycée Honoré de Balzac, 1994, p. 18.

[15] Ibid., p. 21.

[16] CARRE, Anaïs, *Renouveler l'architecture scolaire : l'exemple des lycées parisiens construits entre 1950 et 1983*, Mémoire de recherche en Master 2 Histoire de l'Architecture, sous la dir. d'Éléonore MARANTZ-JAEN, Paris, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2015-2016, vol. 1. p. 66.

[17] Archives nationales, 1980 0382 365, lettre d'un membre de l'association des parents d'élèves du lycée Honoré de Balzac, 13 mai 1963.

[18] Archives nationales, 19880466/22, Seine, Paris, lycée du boulevard Bessières, travaux d'art au titre du 1% artistique, commission d'agrément du 12 mai 1954. Le bas-relief de Saupique est toujours visible, mais les deux bas-reliefs de l'escalier nord n'ont pas été retrouvés lors de la visite : ont-ils été réalisés ? ont-ils disparu ?

- [19] Archives nationales, 19880466/22, Seine, Paris, lycée du boulevard Bessières, lettre de M. Dhuit, architecte en chef des Bâtiments civils et des Palais nationaux à l'architecte Jean-Pierre Paquet, 15 avril 1958.
- [20] Grand Prix de Rome en 1930, élève à la villa Médicis de Paul Landowski.
- [21] Archives nationales, 19880466/22, Seine, Paris, lycée du boulevard Bessières, arrêté pris par la commission d'agrément le 9 septembre 1958 chargeant André Bizette-Lindet d'exécuter un bas-relief en pierre dure de Chauvigny représentant une jeune fille.
- [22] Archives nationales, 19880466/22, Seine, Paris, lycée du boulevard Bessières, travaux d'art au titre du 1% artistique, commission d'agrément du 16 décembre 1959 et arrêté pris par la commission le 8 février 1960 chargeant André Bizette-Lindet d'exécuter un bas-relief en pierre dure de Chauvigny représentant un jeune garçon.
- [23] Archives nationales, 19880466/22, Seine, Paris, lycée du boulevard Bessières, arrêté pris par la commission d'agrément le 3 novembre 1958 chargeant Raymond Veyssset et Karl-Jean Longuet d'exécuter deux sculptures en pierre dure de Chauvigny pour le terre-plein gazonné du centre de la cour de l'établissement.
- [24] Archives nationales, 19880466/22, Seine, Paris, lycée du boulevard Bessières, lettre de Jean-Pierre Paquet à la Direction générale de l'Architecture du Ministère de l'Éducation nationale, 6 juillet 1959.
- [25] Archives nationales, 19880466/22, Seine, Paris, lycée du boulevard Bessières, travaux d'art au titre du 1% artistique, commission d'agrément du 5 février 1964.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1951 (daté par source), 1974 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Pierre Paquet (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

Implantation

Le lycée Balzac, actuelle cité scolaire, se déploie sur une vaste parcelle rectangulaire limitée, au nord, par le cimetière des Batignolles, au sud par le boulevard Bessières, à l'ouest par l'avenue de la porte de Clichy et à l'est, par l'avenue de la porte Pouchet.

Plan et traitement des façades

A l'ouest, se dresse l'aile des filles (actuel collège), de plan courbe. Elle est ceinte, côté nord, d'un long couloir latéral qui isole de l'extérieur ses classes, prenant toutes leur jour côté sud, sur la cour. Elle comporte un rez-de-chaussée et deux étages carrés caractérisés par la rigoureuse répétition de la travée d'1,80 m mise au point par Jean-Pierre Paquet. L'horizontalité de ce bâtiment, qui semble s'étirer indéfiniment, est renforcée par les toits-terrasses, les fenêtres en bandeaux, les corniches débordantes et les panneaux d'allèges. Son rez-de-chaussée, qui pouvait être transformé en classes de plein air grâce à des parois vitrées repliables, a conservé ses huisseries escamotables en acier d'origine, ainsi que ses poteaux en béton armé, qui ont été coulés dans des moules semi-métalliques et ont été laissés apparents, bruts de décoffrage. Ils s'insèrent dans des murs en gros moellons rustiques de pierre calcaire.

Le bâtiment central, regroupant l'administration et les salles spécialisées de physique, chimie et sciences naturelles, s'élève sur un étage de soubassement (pour le réfectoire), un rez-de-chaussée et quatre étages carrés, dont le dernier, réservé aux logements, constitue un étage d'attique en léger retrait par rapport à la façade principale. Celle-ci est magnifiée par un monumental escalier d'apparat qui permet aux parents et visiteurs d'accéder directement aux locaux de l'administration sans utiliser les circulations des élèves.

Au niveau du premier étage, à la jonction du corps central et des deux ailes de classes, ont été aménagés le bureau du proviseur et celui de la directrice, placés dans de petites tours demi-hors-œuvre symétriques – sortes de rotondes de guet, d'où ils peuvent voir, d'un seul coup d'œil, les cours de leurs externats respectifs, dans un esprit panoptique. Les deux réfectoires (garçons / filles – ce dernier ayant été transformé en salle des fêtes avec l'adjonction d'une estrade) sont éclairés par des puits de lumière en pavés de verre et forment deux avancées s'ouvrant comme des bras écartés vers l'entrée du lycée, laquelle est marquée par la présence de parterres végétalisés.

Les cours sont occupées par des équipements sportifs (terrains de foot, de basket, pistes de course, aires de jeux pour le tennis de table). A l'extrémité de l'aile des garçons, qui reprend les mêmes partis pris constructifs que l'aile des filles, sauf son plan courbe – ici parfaitement rectangulaire et droit – s'élève une aile de classes techniques en L, qui se termine par une partie sur pilotis. Malgré l'étalement du chantier dans le temps, une unité de style a été respectée pour tous les bâtiments, qui présentent une morphologie unifiée par l'usage de la fameuse trame d'1, 80m.

LES MODIFICATIONS ULTERIEURES

De multiples remaniements ont concerné les parties extérieures. Lors de la grande rénovation de l'établissement de 1988 à 1994, les plans d'origine ont été utilisés. Ainsi, la piste circulaire d'athlétisme de la partie ouest, pensée dès 1951 par JP Paquet, a enfin été créée. Le lycée rénové a été inauguré en 1994 par les architectes responsables de cette réfection : Ionel Schein, Ph. Lair et J.P. Roynette (cf. plaque posée dans la cafétéria).

Le lycée Honoré de Balzac, qui accueille aujourd'hui sur ses quatre hectares 34 classes de collège, 35 au lycée et un centre de formation pour adultes, fait l'objet depuis 2017 d'un ambitieux programme de réaménagement. Il prévoit la

construction d'un ensemble mixte comprenant un nouvel accueil pour l'établissement avec restructuration des espaces extérieurs, création d'un parvis, d'une infirmerie, d'une loge pour le gardien et d'un internat de 160 places. En effet, l'établissement le plus grand de Paris n'avait jamais été équipé de logements pour accueillir les élèves pensionnaires et cette absence devenait contraignante pour un équipement tourné vers l'international. Ce projet devrait être bâti à l'emplacement de l'actuelle entrée de l'établissement. La monumentalité de la volée de marche du bâtiment central du lycée ne sera donc plus visible de l'extérieur et l'important paquebot que constitue le lycée ne sera découvert que par ceux qui pourront passer les portes du nouveau bâtiment qui donnera l'impression d'être entièrement autonome.

La livraison définitive de cet ensemble de réaménagement mené par les architectes de CAB ARCHITECTES, lauréat du marché public, est prévue pour 2020.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ; pierre

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 5 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Décor

Techniques : sculpture

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

L'expérience d'une standardisation poussée : le lycée Honoré-de-Balzac

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives

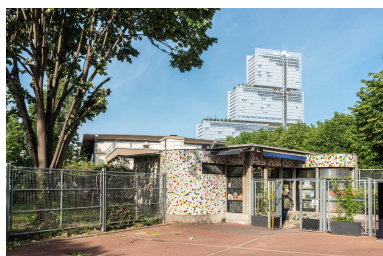
- Archives nationales, 1980 0382 365, lycée Honoré de Balzac, équipements sportifs et correspondances diverses, 1963-1970.
- Archives nationales, 19880466/22, Seine, Paris, lycée du boulevard Bessières, travaux d'art au titre du 1% artistique (1954-1964).
- Archives nationales, 19880466/105, Seine, Paris, terrain cédé à l'Etat boulevard Bessières pour la construction d'un lycée de grande capacité, 8 janvier 1953.
- Archives de Paris, VO 13 25, Permis de construire pour un mur de clôture et un groupe scolaire de huit bâtiments provisoires en rez-de-chaussée, avenue de la porte de Clichy et boulevard Bessières, 1946-1948.
- Archives de Paris, 3868 W 10, *Collège-lycée Honoré de Balzac, près d'un demi-siècle d'ouverture sur la jeunesse et sur le monde*, Paris, Collège-lycée Honoré de Balzac, 1994.

Bibliographie

- « Annexe du lycée Jules Ferry à Paris, J-P Paquet architecte », *Techniques et architecture*, n° 7-8, 1948, p. 84.

- PESCHARD, Marcel, « Les Etablissements de l'Enseignement du Second degré », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 34, février-mars 1951, pp. 6-10.
- « Lycée boulevard Bessières à Paris – J-P Paquet architecte », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 47, avril-mai 1953, pp. 38-41.

Illustrations



Vue générale de l'entrée du lycée, avec à l'arrière-plan, la tour du palais de Justice de Paris (Renzo Piano arch., 2018).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500516NUC4A



A l'entrée du lycée se trouve une sculpture (sans titre) de Karl-Jean Longuet, exécutée en 1958 au titre du 1% artistique. Elle mesure trois mètres de haut.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500517NUC4A



Détail de la sculpture de Karl-Jean Longuet, exécutée au titre du 1% artistique en 1958.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500519NUC4A



Sur le terre-plein situé devant le pavillon de l'administration se trouve une sculpture de Raymond Veyssset (sans titre), exécutée en 1958 au titre du 1% artistique.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500520NUC4A



Le bâtiment central, regroupant l'administration et les salles spécialisées de physique, chimie et sciences naturelles, s'élève sur un étage de soubassement, un rez-de-chaussée et quatre étages carrés, dont le dernier, réservé aux logements, constitue un étage d'attique en léger retrait par rapport à la façade principale.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500521NUC4A

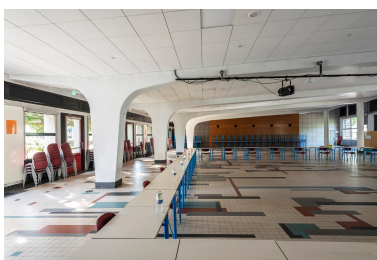


Le pavillon central de l'administration.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500525NUC4A



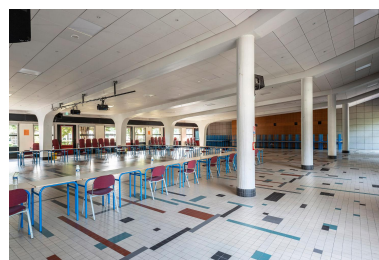
Les deux réfectoires forment des avancées s'ouvrant comme des bras écartés vers l'entrée du lycée, laquelle est marquée par la présence de parterres végétalisés.

Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500522NUC4A



Vue intérieure d'un réfectoire.

Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500523NUC4A



Vue intérieure d'un réfectoire.

Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500524NUC4A



Au niveau du premier étage, à la jonction du corps central et des deux ailes de classes, ont été aménagés le bureau du proviseur et celui de la directrice, placés dans de petites tours demi-hors-œuvre symétriques. Ici, le bureau de la directrice, à la jonction de l'aile des filles et du pavillon de l'administration.

Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500526NUC4A



Détail du bureau de la directrice, placé dans une petite tour en demi-hors-œuvre et surmonté d'un bas-relief d'André Bizette-Lindet représentant une jeune fille, pour marquer la destination de l'aile réservée aux classes des filles.

Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500527NUC4A

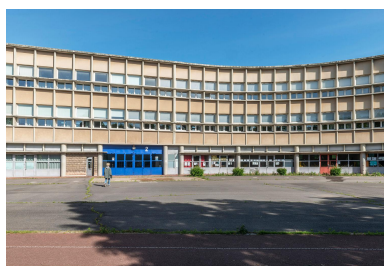


Détail du bureau de la directrice, placé dans une petite tour en demi-hors-œuvre.

Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500528NUC4A



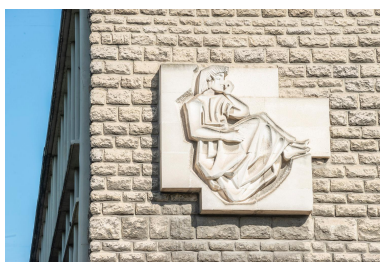
Détail du bureau de la directrice, placé dans une petite tour en demi-hors-œuvre.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500529NUC4A



Détail des élévations de l'aile des filles, avec la trame d'1,80 m mise au point par l'architecte Jean-Pierre Paquet.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500532NUC4A



Détail du bureau du proviseur, situé à l'extrémité de l'aile du lycée réservée aux garçons.



Détail du bas-relief d'André Bizette-Lindet, sur le mur-pignon de l'aile des classes réservée aux filles.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500530NUC4A



Détail du bas-relief en pierre dure de Chauvigny de Georges Saupique, "l'Avenir" (1954), exécuté au titre du 1% artistique, pour l'extrémité de l'aile des filles.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500533NUC4A



Vue générale de l'aile courbe réservée aux salles de classes des filles. Elle est aujourd'hui affectée au collège.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500531NUC4A



Vue de la jonction entre le pavillon central de l'administration et l'aile réservée aux garçons.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500534NUC4A



Détail du bas-relief d'André Bizette-Lindet, représentant un élève garçon en uniforme.
 Phot. Laurent Kruszyk
 IVR11_20207500537NUC4A

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500535NUC4A

Détail du bureau du proviseur, surmonté du bas-relief d'André Bizette-Lindet représentant un garçon, en uniforme, tenant un compas, avec la lune, une étoile et un coquillage incarnant les sciences de la vie et de la terre.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500536NUC4A



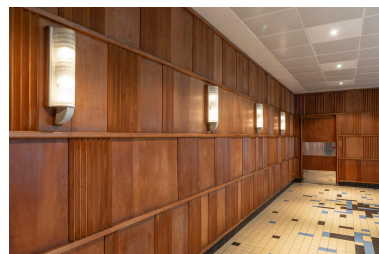
Vue générale de l'aile des garçons, avec, au premier-plan, les aires de jeux aménagées pour le tennis de table.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500538NUC4A



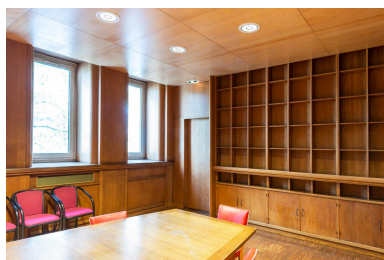
L'aile des garçons, achevée en 1958, est prolongée par une aile en retour de classes techniques, conçue selon une trame plus étroite.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500539NUC4A



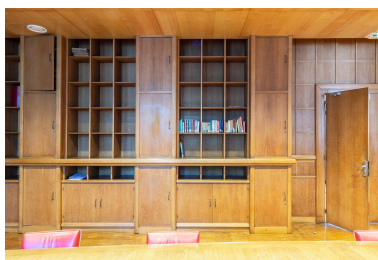
Vue d'un couloir, avec boiseries et luminaires d'origine.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500540NUC4A



Vue générale de la salle des professeurs.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500541NUC4A



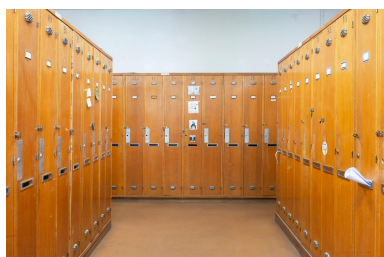
La salle des professeurs a conservé ses bibliothèques d'origine.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500542NUC4A



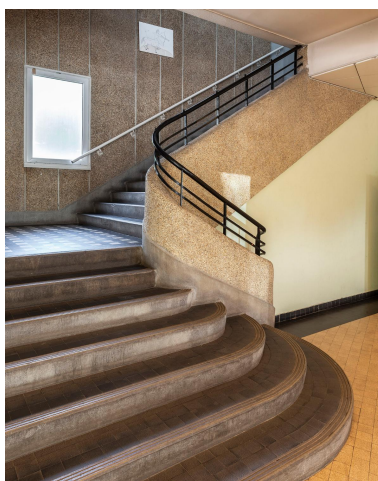
Les casiers-vestiaires des professeurs.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500543NUC4A



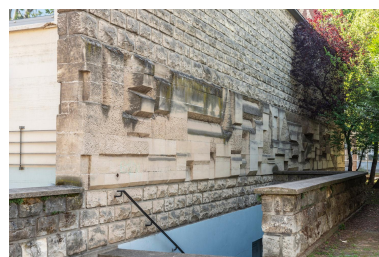
Vue générale des casiers.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500544NUC4A



Vue générale d'un escalier menant aux salles de classes.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500551NUC4A



En 1964, Karl-Jean Longuet exécute le décor du gymnase, qui se présente comme un bas-relief exécuté en creux, directement dans le mur latéral de l'édifice, appareillé en gros moellons rustiques de pierre calcaire.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500560NUC4A



Vue générale du gymnase,
du côté de l'entrée du lycée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500563NUC4A



Vue intérieure du gymnase.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500565NUC4A



Vue intérieure de la piscine du lycée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500568NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens des années 1940-1950 (IA00141475)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



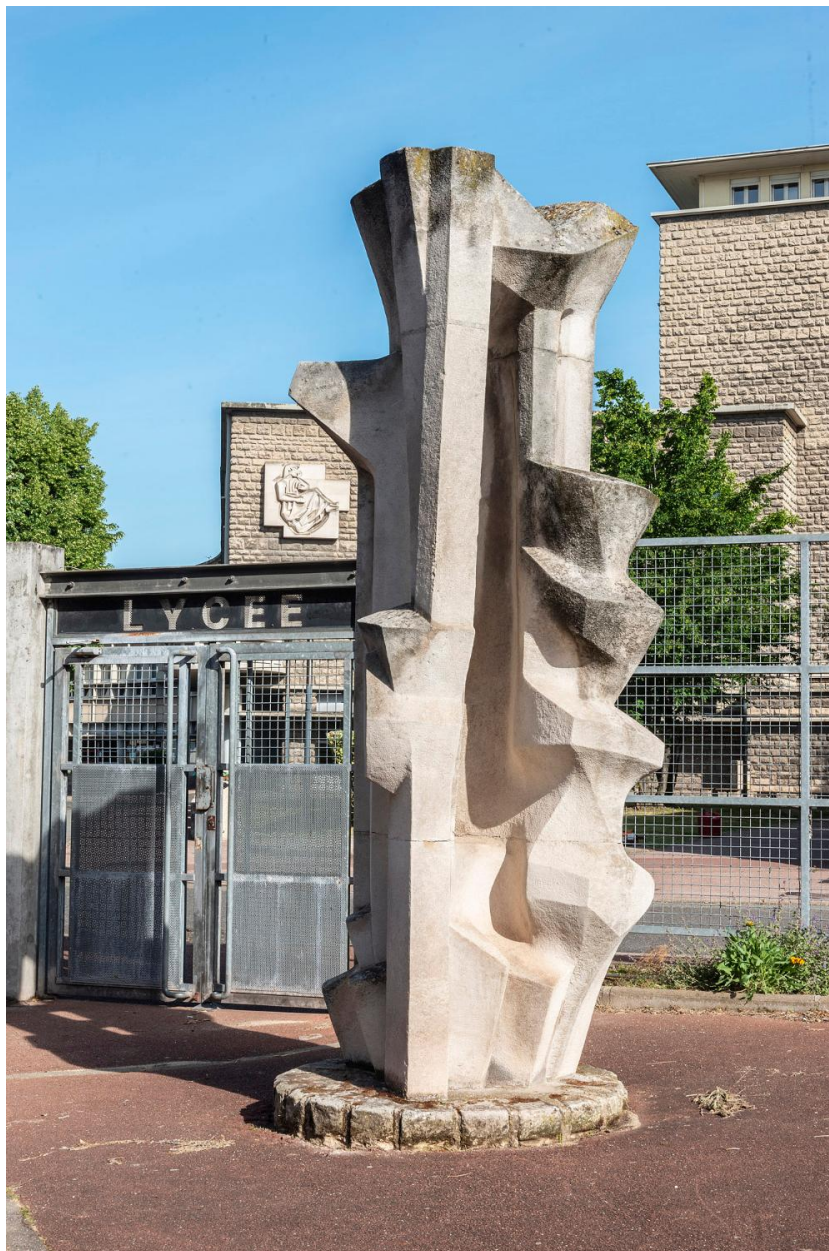
Vue générale de l'entrée du lycée, avec à l'arrière-plan, la tour du palais de Justice de Paris (Renzo Piano arch., 2018).

IVR11_20207500516NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



A l'entrée du lycée se trouve une sculpture (sans titre) de Karl-Jean Longuet, exécutée en 1958 au titre du 1% artistique. Elle mesure trois mètres de haut.

IVR11_20207500517NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la sculpture de Karl-Jean Longuet, exécutée au titre du 1% artistique en 1958.

IVR11_20207500519NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Sur le terre-plein situé devant le pavillon de l'administration se trouve une sculpture de Raymond Veyssset (sans titre), exécutée en 1958 au titre du 1% artistique.

IVR11_20207500520NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment central, regroupant l'administration et les salles spécialisées de physique, chimie et sciences naturelles, s'élève sur un étage de soubassement, un rez-de-chaussée et quatre étages carrés, dont le dernier, réservé aux logements, constitue un étage d'attique en léger retrait par rapport à la façade principale.

IVR11_20207500521NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le pavillon central de l'administration.

IVR11_20207500525NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



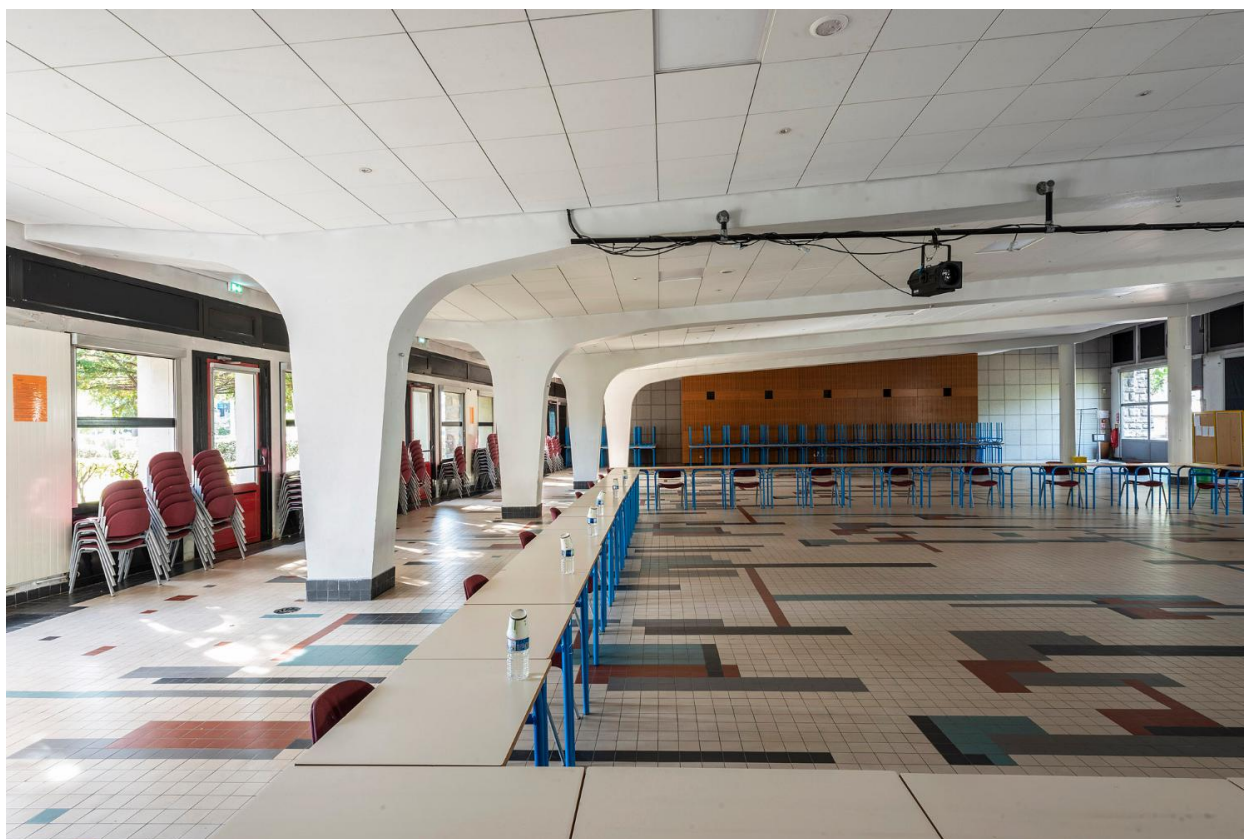
Les deux réfectoires forment des avancées s'ouvrant comme des bras écartés vers l'entrée du lycée, laquelle est marquée par la présence de parterres végétalisés.

IVR11_20207500522NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure d'un réfectoire.

IVR11_20207500523NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure d'un réfectoire.

IVR11_20207500524NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Au niveau du premier étage, à la jonction du corps central et des deux ailes de classes, ont été aménagés le bureau du proviseur et celui de la directrice, placés dans de petites tours demi-hors-œuvre symétriques. ici, le bureau de la directrice, à la jonction de l'aile des filles et du pavillon de l'administration.

IVR11_20207500526NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bureau de la directrice, placé dans une petite tour en demi-hors-œuvre et surmonté d'un bas-relief d'André Bizette-Lindet représentant une jeune fille, pour marquer la destination de l'aile réservée aux classes des filles.

IVR11_20207500527NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bureau de la directrice, placé dans une petite tour en demi-hors-œuvre.

IVR11_20207500528NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bureau de la directrice, placé dans une petite tour en demi-hors-œuvre.

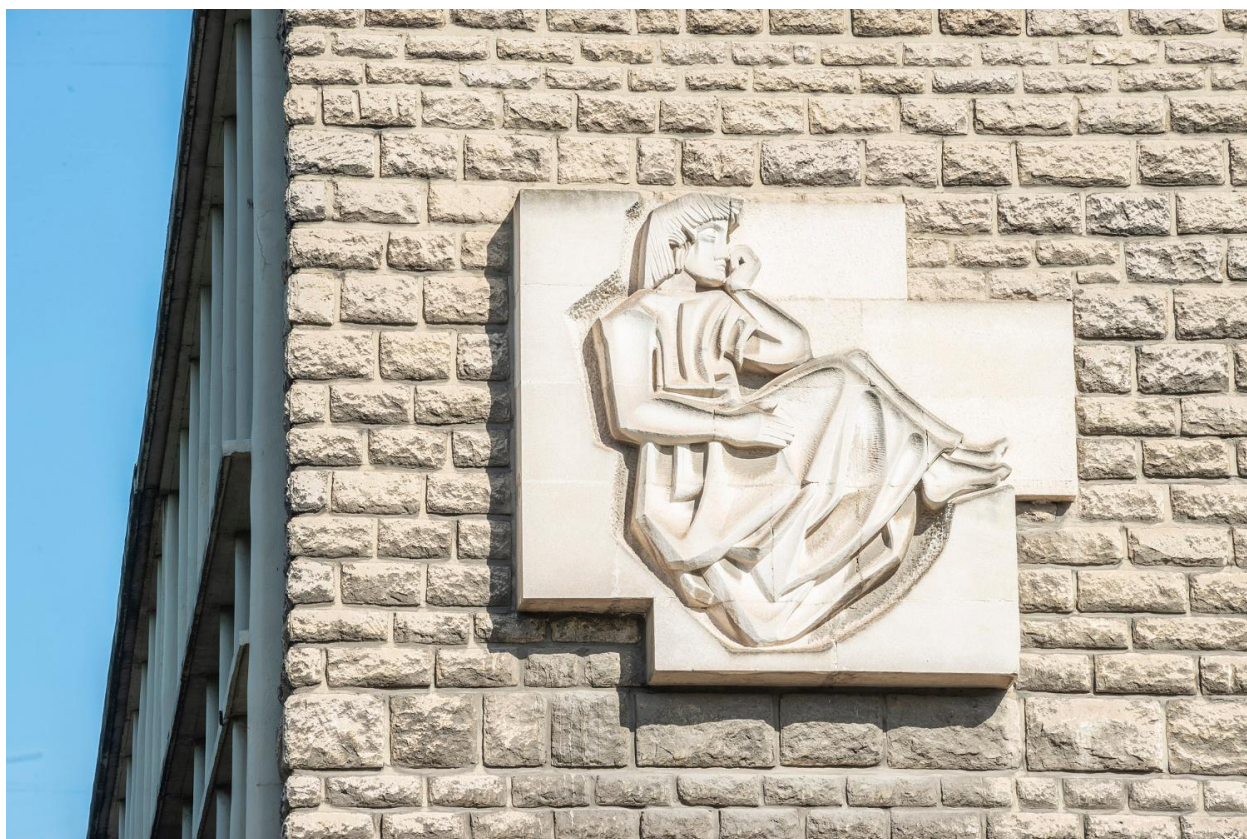
IVR11_20207500529NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bas-relief d'André Bizette-Lindet, sur le mur-pignon de l'aile des classes réservée aux filles.

IVR11_20207500530NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'aile courbe réservée aux salles de classes des filles. Elle est aujourd'hui affectée au collège.

IVR11_20207500531NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des élévations de l'aile des filles, avec la trame d'1,80 m mise au point par l'architecte Jean-Pierre Paquet.

IVR11_20207500532NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bas-relief en pierre dure de Chauvigny de Georges Saupique, "l'Avenir" (1954), exécuté au titre du 1% artistique, pour l'extrémité de l'aile des filles.

IVR11_20207500533NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la jonction entre le pavillon central de l'administration et l'aile réservée aux garçons.

IVR11_20207500534NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bureau du proviseur, situé à l'extrémité de l'aile du lycée réservée aux garçons.

IVR11_20207500535NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bureau du proviseur, surmonté du bas-relief d'André Bizette-Lindet représentant un garçon, en uniforme, tenant un compas, avec la lune, une étoile et un coquillage incarnant les sciences de la vie et de la terre.

IVR11_20207500536NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bas-relief d'André Bizette-Lindet, représentant un élève garçon en uniforme.

IVR11_20207500537NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'aile des garçons, avec, au premier-plan, les aires de jeux aménagées pour le tennis de table.

IVR11_20207500538NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



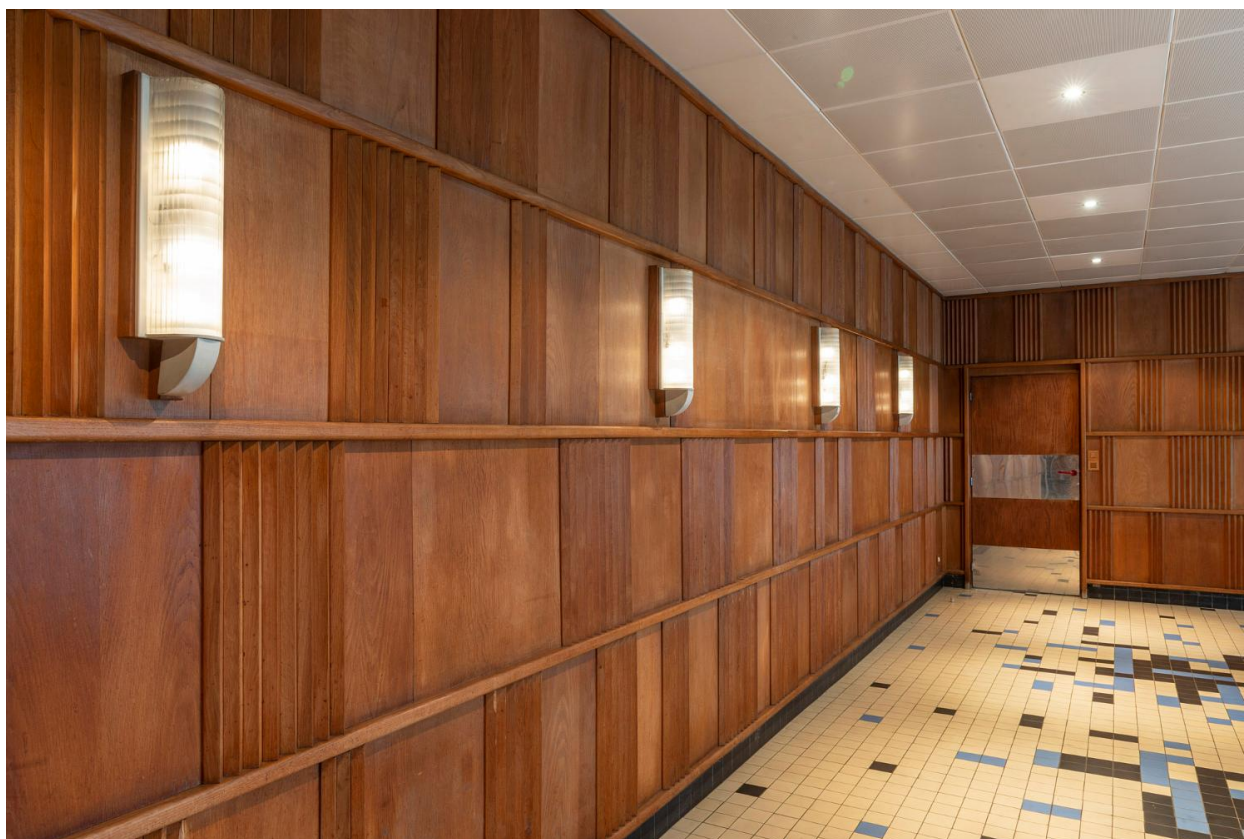
l'aile des garçons, achevée en 1958, est prolongée par une aile en retour de classes techniques, conçue selon une trame plus étroite.

IVR11_20207500539NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un couloir, avec boiseries et luminaires d'origine.

IVR11_20207500540NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la salle des professeurs.

IVR11_20207500541NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La salle des professeurs a conservé ses bibliothèques d'origine.

IVR11_20207500542NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



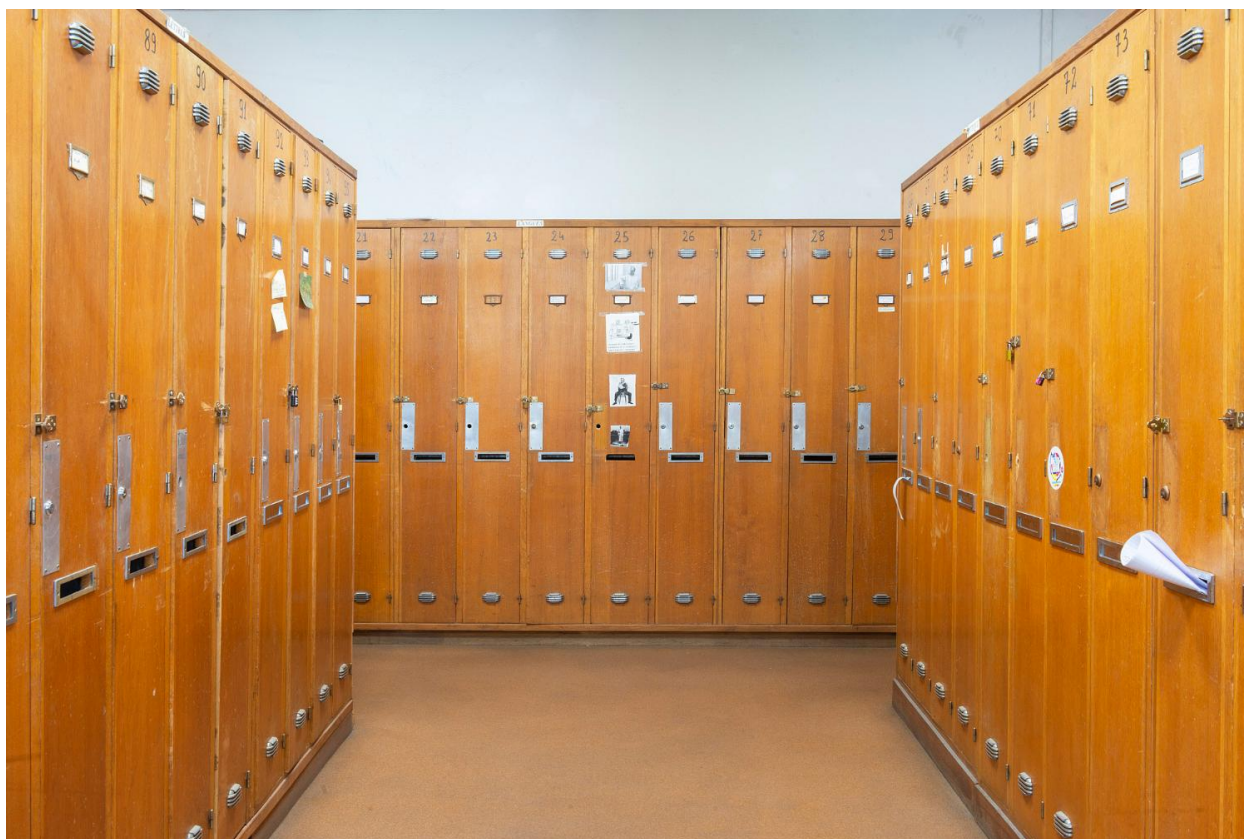
Les casiers-vestiaires des professeurs.

IVR11_20207500543NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale des casiers.

IVR11_20207500544NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



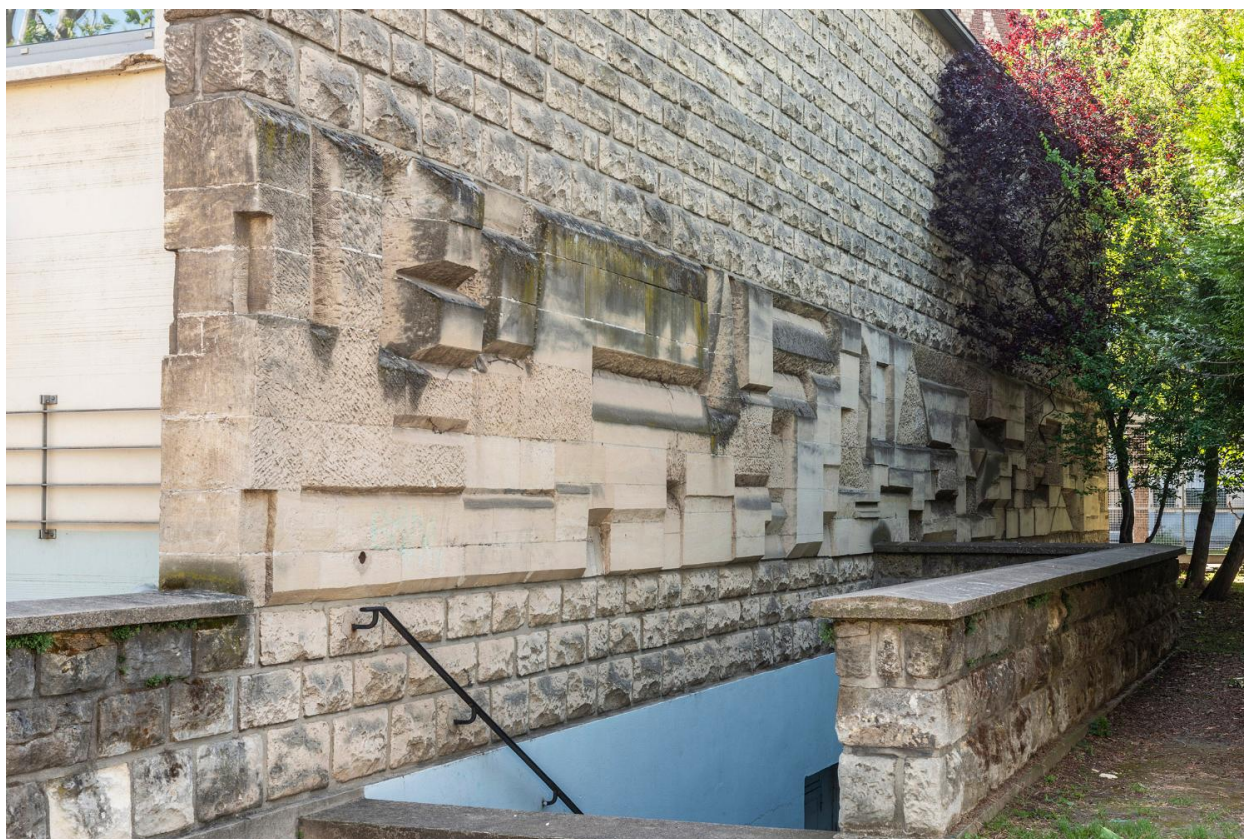
Vue générale d'un escalier menant aux salles de classes.

IVR11_20207500551NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



En 1964, Karl-Jean Longuet exécute le décor du gymnase, qui se présente comme un bas-relief exécuté en creux, directement dans le mur latéral de l'édifice, appareillé en gros moellons rustiques de pierre calcaire.

IVR11_20207500560NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du gymnase, du côté de l'entrée du lycée.

IVR11_20207500563NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du gymnase.

IVR11_20207500565NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de la piscine du lycée.

IVR11_20207500568NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation